MULHOUSE: quelle pratique des services d'urgences dans les quartiers « prioritaires »?

Par Sébastien DASSONVILLE, chargé d'études et Cécile LEHR-COQUET, chargée de communication à l'agence d'urbanisme de Mulhouse (AURM)

L'agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) a mis à la disposition de la collectivité son expertise et sa connaissance des quartiers prioritaires pour mettre en place un Observatoire de la santé dans les quartiers. Cet investissement dans le champ de la santé publique a constitué une nouveauté pour l'Agence, qui n'avait pas encore eu l'occasion d'aborder cette thématique. Elle y a apporté son expérience et sa compétence en matière d'observation, de traitement statistique, cartographique et d'analyse. Exécutée dans le cadre de son programme partenarial, cette mission a débouché sur une première production cartographique qui permettra à l'Atelier Santé Ville (ASV) de Mulhouse d'orienter plus efficacement ses actions.

L'agence est étroitement associée à l'observatoire des quartiers et aux contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). L'AURM collabore dans ce cadre depuis 2008 avec l'ASV de Mulhouse pour produire un Observatoire Local Dynamique de Santé. L'objectif de ce partenariat est de mieux cerner les besoins et les attentes des habitants des quartiers prioritaires en la matière. L'AURM gère le volet quantitatif de l'observatoire. Organisé autour de trois axes - l'offre de soins, la consommation de soins et la prévention -, l'observatoire vise à établir une image globale de la santé dans les quartiers et à suivre son évolution.

L'un des premiers enseignements est qu'il n'existe pratiquement pas de problème de densité médicale libérale dans les Zones urbaines sensibles de Mulhouse. L'Agence s'est alors tournée vers l'hôpital public, l'autre grand acteur de la santé sur la ville, et elle s'est notamment intéressée à la fréquentation du Service d'accueil des urgences (SAU). En association avec l'ASV, une approche exploratoire a été mise en œuvre pour vérifier une hypothèse souvent avancée, à savoir la « sur-fréquentation » des urgences par les habitants des quartiers prioritaires.

Pour ce faire, l'Agence a passé une convention avec le Centre hospitalier de Mulhouse pour traiter les statistiques 2009 du SAU. Les données collectées renseignent sur l'adresse et l'âge des patients. Elles informent sur leur prise en charge par le biais de la classification GEMSA (Groupe d'Etudes Multicentrique des Services d'Accueil) qui classe les patients en fonction de leur mode d'entrée, de sortie et de la demande de soins. Elles renseignent aussi sur la gravité de leur état grâce à la classification CCMU (Classification



Clinique des Malades aux Urgences). Après avoir été « anonymisées », les données ont été géolocalisées à l'adresse, puis redressées à l'échelle des Conseils de quartier de Mulhouse. Pour les analyser, l'AURM a calculé un ratio de passage aux urgences pour 1000 habitants (source: RP INSEE 2006). Cette méthode a permis de pondérer le poids démographique de chaque quartier. Elle a ensuite été reprise pour analyser les classes d'âge. Les cartes ont été présentées à des experts hospitaliers, qui ont validé la démarche, lui donnant ainsi une légitimité supplémentaire.

Au final, l'hypothèse initiale sur la surfréquentation des urgences par les habitants des « quartiers prioritaires » de Mulhouse est apparue assez largement validée.

La démarche souffre toutefois des défauts de sa jeunesse. L'année 2009 est le point zéro de l'observation et il n'est donc pour l'instant pas possible de mesurer des évolutions. De même, faute de démarches similaires menées dans d'autres agglomérations, il n'est pas possible de mettre en perspective la situation mulhousienne par rapport à la situation générale nationale ou régionale. A terme, un partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé en Alsace (ORSAL) permettra sans doute d'améliorer l'outil. Si la maturation a été longue - un an et demi s'est écoulé entre les premiers contacts avec le Centre hospitalier et la production de la première carte - la démarche s'est avérée utile pour l'ensemble des partenaires. L'ASV bénéficie d'analyses détaillées qui lui permettront d'orienter plus efficacement ses actions de prévention. Le Centre Hospitalier de Mulhouse peut valoriser un nouveau partenariat en matière de santé publique. L'AURM, quant à elle, a développé son expertise au service d'une meilleure connaissance des territoires.